

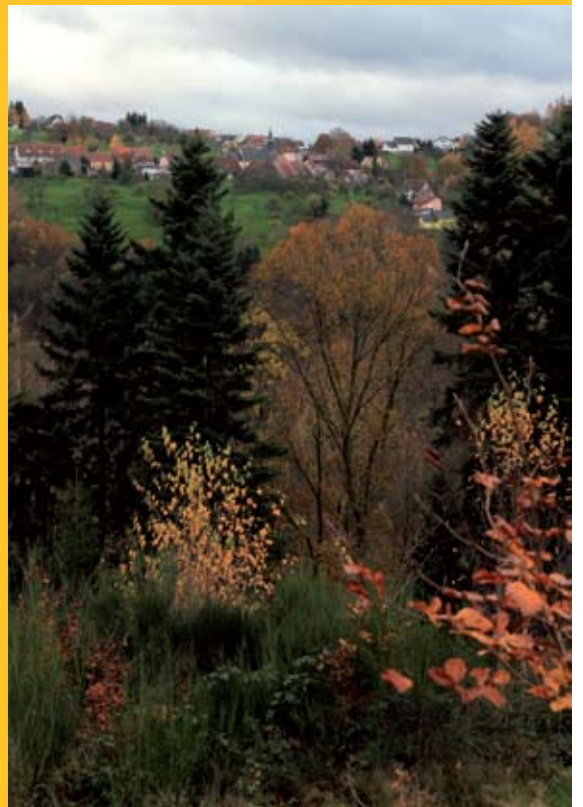




2019

# S'Hommerter Blàtt

Bulletin municipal de **HOMMERT** - décembre 2019





## Repas des aînés



**Doyens présents :** Mme Simone Soulié et de Mr Gérard Maurice.

# 2019



C'était le 13 octobre cette année, que le maire Jean-Jacques Reibel et ses conseillers avaient convié les aînés de 60 ans et plus à partager le repas dominical et passer un après-midi convivial dans la salle communale.

Dans son mot de bienvenue, le maire a relaté à l'assistance les travaux réalisés ou ceux encore à venir dans la commune. Puis il a accueilli les nouveaux sexagénaires de l'année : Madeleine Reibel et Anita Rosenberger. Il a également souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants de Hommert : Dorothee Péchard et Goetz Dominique, ainsi que Françoise et Jean Pierre Hild.

Enfin il a mis à l'honneur la doyenne et le doyen présent dans la salle, il s'agissait cette année de Mme Simone Soulié et de Mr Gérard Maurice, auxquels il a remis un panier garni.

Un délicieux repas concocté par le chef Arnaud Bour en personne a ravi les papilles de l'ensemble de la tablée, mettant en pratique la citation du célèbre Frédéric W. Hackwood :

« Un bon repas adoucit l'esprit et régénère le corps. De son abondance découle une bienveillance chaleureuse ».

## Calendrier des manifestations 2020

7 février	Collecte de sang à Hommert
? avril	Soirée « Les gestes qui sauvent » par les pompiers
26 avril	Repas paroissial Hommert-Harreberg
29 mai	Collecte de sang à Harreberg
6 juin	Journée citoyenne, nettoyage du village par des bénévoles
21 juin	Tournoi de pétanque par le FCH
28 juin	Marche à Harreberg
3 juillet	Assemblée générale du FCH
11 juillet	Fête Nationale par l'Amicale des pompiers
2 août	MARCHE GOURMANDE
21 août	Collecte de sang à Hommert
11 septembre	Assemblée Générale Marche Gourmande
17 octobre	Nettoyage du cimetière par des bénévoles
18 octobre	Repas des anciens
24 octobre	Marche Halloween à Harreberg
11 novembre	Armistice à Harreberg
21 novembre	Soirée Beaujolais par le FCH
27 novembre	Collecte de sang à Hommert
11 décembre	Fête de la St Nicolas à l'école



**B**ientôt 2020, entre le tumulte des grèves contre la réforme des retraites et l'effervescence des différents mouvements sociaux de cette fin d'année, je me pose un instant pour faire le bilan de l'année écoulée :

2019 a été pour notre commune une année de gros travaux. Comme prévu, la couverture du toit du foyer a été intégralement remplacée par du bac en acier. Les ravalements de la façade du foyer ainsi que de le gîte communal ont été effectués, ne reste plus que le bardage derrière le foyer qui sera remplacé par un crépi au printemps.

Vous aurez sans doute remarqué les nouveaux panneaux de rue mis en place dernièrement, les anciens étaient en piteux état...lorsqu'ils existaient encore.

Les travaux de bordure rue de la Guinguette sont ajournés en attendant l'obtention des subventions.

Les travaux de pose de la fibre optique sont quant à eux bien engagés, encore un peu de patience, nous serons raccordés durant le 1<sup>er</sup> semestre 2020.

Côté Sivom, la nouvelle tranche de 8 caves-urnes au columbarium ne va pas tarder à être posée.

Nous avons également investi dans un logiciel qui nous permettra de gérer plus aisément les concessions du cimetière. En ce qui concerne l'ouvrier communal, après quelques difficultés de recrutement et, grâce à l'aide précieuse de Luc, nous sommes venus à bout des travaux de l'été. Depuis le 9 décembre nous pouvons compter sur Eddy SCHNEIDER qui travaille désormais pour le Sivom et résout ainsi notre souci de déneigement.

Un devis est également à l'étude concernant la couverture du toit du logement de l'école, car là aussi, les tuiles sont vieilles et poreuses.

Voilà pour ce qui est de nos dernières préoccupations. Comme vous le constatez, nous ne sommes jamais à court de travaux... ce sont plutôt les financements qui nous freinent...

Un mot pour vous dire que cette année encore, la Marche Gourmande a relevé le défi et a été une belle réussite avec un bénéfice de 12 000 €. Mais malheureusement pour la commune, cette aventure risque bel et bien de se terminer, faute de bénévoles motivés pour poursuivre.

Au cours de ce mandat qui s'achève, avec l'aide de mes fidèles adjoints et de mes conseillers, j'ai réussi à mener à terme un grand nombre de projets qui, j'ose l'espérer, ont contenté un maximum de personnes.

Je conclurai ce bilan en affirmant que tout ce que nous avons entrepris illustre la volonté de notre village d'offrir à ses habitants une qualité de vie réelle et visible, la volonté de donner une image de dynamisme, de jeunesse, de modernité et d'ouverture sur l'extérieur, la volonté d'offrir un environnement où les valeurs comme la tolérance, le respect et l'entraide ont leur place. Notre village est un village où l'on se sent bien !!! Tout ce travail, tous ces développements ne sont possibles qu'avec le travail de tous. Avec un état d'esprit qu'il faut tenir, avec un sens du service public et non pas en visant des objectifs personnels.

En cette fin d'année et fin de mandat, et au risque de reprendre les mots de l'année dernière, je veux remercier chaleureusement tous les bénévoles qui m'ont donné tant de coups de mains pour les travaux dans la commune. Je n'en citerai qu'un seul : Pierre, qui a été une aide inestimable, les autres ne m'en voudront pas, ils se reconnaîtront...

Merci à mes adjoints, mes conseillers, notre secrétaire Anne, notre personnel communal, en particulier Jacqueline ma femme, les sapeurs-pompiers, les associations, clubs et autres groupes. Merci à tous ceux qui se sont impliqués lors des journées citoyennes et en général dans la vie du village. Merci à tous.

Au nom de la Municipalité, je vous souhaite à toutes et à tous une belle année 2020. Qu'elle vous voit tous en bonne santé, qu'elle soit une année de bonheur, de réussite personnelle et professionnelle.

Jean-Jacques REIBEL  
Maire de Hommert

**ATTENTION :**

Dates des prochaines élections municipales le 15 et 22 Mars 2019



**2020**

**M. le Maire, Jean-Jacques Reibel ainsi que l'ensemble des adjoints et Conseillers municipaux, vous souhaitent une BONNE ANNÉE 2020 !**

Bulletin d'Infos édité par la commune de Hommert  
40 rue Principale - 57870 HOMMERT  
Tél. 03 87 25 13 64 - Fax 03 87 25 13 93  
www.hommert.fr



## Conseil de fabrique

Le 15 septembre 2019, notre Eglise a connu une effervescence toute particulière à l'occasion de la messe Interparoissiale réunissant nos 5 clochers.

A cet effet, un grand nettoyage a été réalisé dans ce lieu de culte avec le soutien de quelques bénévoles que nous tenons à remercier très chaleureusement, ainsi que ceux qui tout au long de l'année, ont à cœur de rendre vie et beauté à notre Eglise.

Merci à tous les bienheureux donateurs qui au cours de nos quêtes nous soutiennent toujours généreusement avec fidélité. Recevez notre confiance et notre gratitude.

Jeanne Berlocher  
Le conseil de Fabrique

## Etre Servants et Servantes d'Autel

C'est revêtir l'aube, rappelant l'habit baptismal, afin d'aider le prêtre et de contribuer à la beauté de la célébration.

C'est avoir une attitude de prière afin d'aider l'assemblée à prier.

C'est se rapprocher du Christ, présent dans la personne du prêtre.

En devenant servant d'autel, tu deviens acteur de la liturgie. Cela signifie que tes gestes et ton attitude sont une invitation à marcher vers le Christ.

Ainsi, lorsque tu portes la croix, souviens-toi que par elle, le Christ te donne la vie.

Lorsque tu portes les cierges, rappelle-toi qu'il est la lumière du monde.

Lorsque tu tiens l'encens ou la navette, fait monter ta prière vers le Père.

En faisant ainsi, tu vivras la messe vraiment différemment. Alors n'hésite pas ! Et viens rejoindre le groupe de jeunes de ta paroisse

La paroisse de HOMMERT HARREBERG a la chance de pouvoir compter sur un bon groupe. Merci à eux d'être toujours présents à chaque messe du dimanche et aux moments importants de notre vie paroissiale.

Il s'agit de : Goery Tribout, Oranne Tribout, Maël Tribout, Léane Litscher, Marion Litscher, David Eschenbrenner, Bastien Eschenbrenner, Gaetan Sitz, Cynthia Sitz, Julie Brua, Chloe Jungmann, Luc Schlosser.



# Année Jubilaire pour les catholiques mosellans



Cathédrale de Metz (gravure ancienne).

**D**u 8 décembre 2019 au 8 décembre 2020, les catholiques de Moselle sont invités à la célébration d'une année jubilaire à l'occasion des 800 ans de la cathédrale gothique de Metz. Certes, le christianisme est plus ancien dans nos contrées. Plusieurs évangélistes ont œuvré dans notre région. Le premier évêque de Metz, saint Clément, est venu de Rome à la cité médiomatrique de Divodurum (actuelle ville de Metz) à la fin du III<sup>e</sup> siècle. Depuis, les cathédrales se sont succédées à Metz. La cathédrale désigne l'église où se trouve le siège de l'évêque, la cathèdre, symbole de son autorité et de sa mission d'apôtre. Car, en effet, l'évêque est successeur des apôtres du Christ. La cathèdre actuelle date du VIII<sup>e</sup> siècle. Au V<sup>ème</sup> siècle, nous avons les traces d'un oratoire Saint-Etienne épargné par les Huns d'Attila. En 742, saint Chrodegang, Premier ministre du roi carolingien Pépin le Bref devient archevêque de Metz et apporte plusieurs réformes importantes. Aux X-XI<sup>e</sup> siècles est bâtie une cathédrale dans le style roman. Enfin en 1220, l'évêque Conrad de Scharfenberg ordonne la construction de la cathédrale gothique, chantier qui durera jusqu'en 1552. Son architecte le plus connu fut Pierre Perrat. C'est ainsi que fut bâtie la cathédrale que nous connaissons. Siège de l'évêque, elle est aussi un lieu de rassemblement diocésain privilégié notamment

à l'occasion des ordinations sacerdotales ou de la messe chrismale le mercredi-saint. Elle reçoit environ 700 000 visiteurs par an.

Un jubilé est une fête, un anniversaire ! Le mot a une origine religieuse et biblique. En effet, la loi de Moïse prévoit un jubilé tous les 50 ans. C'est une année de grâce où les dettes sont remises, les esclaves libérés, et où on laisse la terre se reposer pendant un an. Le premier jubilé instauré par l'Eglise remonte à l'an 1300. Le pape Boniface VIII accorde le pardon total des péchés (indulgence plénière) à tout croyant qui fera le pèlerinage à la basilique Saint-Pierre de Rome. Cette tradition s'est ensuite poursuivie. Le dernier jubilé ordinaire que nous avons

connu fut celui de l'an 2000 célébrant la naissance du Christ. Le pape François avait aussi créé un jubilé « extra-ordinaire » de la miséricorde en 2015-2016. Notre jubilé aura bien entendu une dimension diocésaine qui comportera à la fois un pèlerinage à la cathédrale (pour l'archiprêtre de Sarrebourg, le 16 avril 2020) et des activités locales. Les cloches de nos églises annonceront l'ouverture du jubilé le dimanche 8 décembre 2019 à 15h. Tout pèlerin qui franchira les portes de notre cathédrale Saint-Etienne recevra l'indulgence plénière, don de la Miséricorde. Une lampe du jubilé en petit format sera présente dans nos églises, pour signifier le lien spirituel entre l'église-mère du diocèse et chaque paroisse. En outre, de nombreuses manifestations religieuses et culturelles auront lieu tout au long de l'année.

« Une année jubilaire est donc ce moment favorable pour tout catholique. Au cours de ce temps, chacun est invité à faire mémoire de son baptême, à remercier Dieu pour tous les dons reçus, et à entrer dans une démarche de pèlerinage et de conversion pour mieux vivre en disciple-missionnaire du Christ. » La cathédrale ayant le surnom de « lanterne du Bon-Dieu », le thème de l'année choisi par Monseigneur Lagleize est « Disciples du Christ-Missionnaire de sa lumière ». C'est d'ailleurs durant cette période que sera promulgué le

projet diocésain missionnaire. « Missionnaire de ta lumière, disciple de Jésus le serviteur, accueillons ton souffle jubilaire, vent d'un renouveau dans notre cœur... »

Cela fait déjà trois ans et demi que je suis parmi vous et j'ai pu apprécier le bon accueil qui m'a toujours été fait à Hommert. Je vous en remercie. Comme chaque année, je profite de l'encart qui m'est réservé dans le bulletin municipal pour remercier particulièrement tous les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour le bon fonctionnement de notre paroisse de Hommert-Harreberg et qui rendent nos lieux de cultes accueillants à tous. (Fabriciens, choristes, fleuristes, agents d'entretien, sacristains, lecteurs, enfants de chœurs, etc.)

Pour information : quatre baptêmes, deux mariages et quatre funérailles chrétiennes ont été célébrées cette année dans notre paroisse. Cette paroisse fêtera l'année prochaine ses 300 ans d'existence et nous ne manquerons pas de les célébrer comme il convient.

Autre information importante : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 les honoraires de messe passent de 13 à 18€. Un prêtre ne pouvant toucher qu'un honoraire par messe, le reste est habituellement reversé à des prêtres qui en manquent et qui en ont besoin pour vivre. En outre, les tarifs des mariages passent à 200 € et les funérailles à 150€. Ceux-ci reviennent à la Fabrique. Cette décision a été prise par la Conférence des Evêques de France et s'applique à tout le territoire national. En cas de gêne financière, il est toujours possible de contacter le curé ou la présidente du conseil de fabrique. Il est aussi important de comprendre que cette hausse est nécessaire à la survie de l'Eglise sur notre territoire qui, malheureusement, perd de plus en plus de fidèles. Dans l'espérance de votre compréhension, j'adresse à tous les Hommertois et leurs proches mes meilleurs vœux pour 2020.



Abbé  
Stéphane  
BRUCKER

## Séance du 8 mars 2019

• Le CM décide d'accorder une subvention de 100 € à l'association sportive du collège de Hartzviller, pour participer à l'organisation du championnat de France UNSS Lycée de course d'orientation.

• Le chef du centre d'intervention des pompiers de Hommert-Harreberg a déposé une demande de subvention pour l'année 2019. Cette dernière a été reportée pour une prochaine réunion du SIVOM, puisque le centre est désormais intercommunal depuis la fusion.

Lors de la réunion du SIVOM, les conseillers ont décidé d'accorder une subvention au centre d'intervention à hauteur de 900€, couvrant ainsi les frais d'assurance.

• Le CM envisage de changer les panneaux de rue du village. Un devis va être fait.

• Mr Jean Lefebvre 1<sup>er</sup> adjoint, présente un projet de colonie de vacances : 35 enfants profiteront des infrastructures de la commune du 7 au 27 juillet, ils seront installés sous tentes derrière le foyer communal.

• Mr le maire informe les membres du CM que le coût d'entretien du terrain de foot s'élève cette année à 4 132 € TTC.

• La société CCM commencera les travaux de réfections de la toiture du foyer communal au mois d'avril

• Mr le maire informe les membres du CM que l'inspecteur lui a confirmé la suppression d'un poste à l'école intercommunale à la rentrée prochaine.

• Mr le maire souhaite que tous les membres du CM soient présents lors de la Marche Gourmande le 4 août prochain.

## Séance du 15 avril 2019

### • Vote du compte administratif 2018

Le compte administratif de 2018 se solde de la manière suivante :

- Un excédent de .....29 804,06€ en section de fonctionnement

- Un excédent de .....45 765,79€ en section d'investissement

Soit un résultat global de l'exercice en excédent de .....75 569,85€.

Par intégration des résultats de 2017, le compte administratif présente les résultats cumulés suivants :

- Un excédent de 255 052,54€ en section de fonctionnement

- Un déficit de 34 998,78€ en section d'investissement

- Soit un résultat global de l'exercice en excédent de 220 053,76€

### • Vote du compte de gestion

Le CM approuve le compte de gestion 2018

### • Affectation de résultat

Constatant la situation, un excédent de fonctionnement de 220 053,76€ et compte tenu d'un solde d'exécution d'investissement déficitaire après intégration des restes à réaliser, le solde de fonctionnement sera affecté comme suit : la somme de 18 338,78€ sera affectée sur le compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) et la somme de 236 713,76€ à l'article 002 (résultat de fonctionnement reporté) au budget primitif 2019 (recettes nouvelles).

### • Vote des taux de fiscalité directe locale 2019

Le maire présente l'état de notification des taux d'imposition pour l'année 2019 transmis par les services fiscaux de la Moselle.

	Bases d'imposition 2018	Taux 2018	Bases d'imposition prévision. 2019	Produit attendu
Taxe d'habitation	415 870	<b>18,13%</b>	426 100 €	77 252 €
Taxe Foncière Bâti	274 179	<b>11,24%</b>	278 900 €	31 348 €
Taxe Foncière Non Bâti	9 558	<b>100,05%</b>	9 700 €	9 705 €
Total				118 305 €

### • Les taux de fiscalité directe locale suivants sont adoptés :

- Taxe d'habitation.....18,13%

- Taxe sur le foncier bâti .....11,24%

- Taxe sur le foncier non bâti .....100,05%

### • Vote du budget primitif 2019 :

- Le CM réuni sous la présidence du Maire, approuve le budget primitif, chapitre par chapitre, à l'unanimité des membres présents.

En section de fonctionnement :

Dépenses : ..... 454 466,76€

Recettes : ..... 454 466,76€

En section d'investissement :

Dépenses : ..... 426 587,58€

Recettes : ..... 426 587,58€

## Séance du 7 juin 2019

• Une modification du budget est nécessaire afin de compléter certains crédits :

Ainsi, dans le chapitre investissement, la ligne D2051 (concessions et droits similaires) a été augmentée de 100€. Et la ligne D020 (dépenses imprévues) a été diminuée de 100 €.

• Monsieur le Maire informe le CM que Mme Jasmine STEY et M. Moussa SLIMANI souhaitent acquérir les parcelles :

Section 6, parcelle n°195 sise rue gallo romaine, pour une surface totale de 552 m2.

Section 6, parcelle n° 198 sise rue gallo romaine, pour une surface totale de 432 m2.

• Selon la délibération en date du 2 mars 2018, le prix de l'are est fixé à 1 666,67€ HT soit 2000€. Le CM décide à l'unanimité, de vendre les parcelles citées ci-dessus, à Mme Jasmine STEY et M. Moussa SLIMANI pour la somme de 19 280€.

Le CM autorise M. REIBEL Jean Jacques, à signer l'acte notarié et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

## Séance du 24 septembre 2019

### • Approbation de la modification des statuts de la Communauté des Communes de Sarrebourg Moselle Sud.

Suite à la loi 2018-702 du 3/8/2018 précisant la compétence assainissement en distinguant la compétence assainissement des eaux usées et la compétence des eaux pluviales, des modifications ont été apportées aux statuts de la Com. de Com. de Sarrebourg Moselle Sud par délibération du conseil communautaire en date du 16 mai 2019. Le CM ayant approuvé la modification, la «compétence assainissement» a été rédigée comme suit :

- Assainissement des eaux usées.

- Assainissement des eaux pluviales urbaines.

### • Adhésion au Syndicat des Eaux de Wintersbourg

Considérant qu'il est de l'intérêt de la commune, le CM décide de solliciter son adhésion au Syndicat des Eaux de Wintersbourg et désigne M. Reibel J-Jacques pour y représenter la commune.

### • Vérification des poteaux d'incendie

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le SDISS n'assure plus le contrôle périodique des poteaux d'incendie. Le CM décide de confier le contrôle des poteaux d'incendie de la commune au Syndicat des Eaux de Wintersbourg.

Le prix est fixé à 22€HT/poteau contrôlé. Le contrôle d'un point d'incendie comprendra : le débit (en m3/h) sous 1 bar, la pression dynamique, le débit maximum (qui pour des raisons techniques peut être limité au double du débit + 1m3/h), la pression statique et la pression au débit requis. Chaque point d'eau devra être contrôlé une fois tous les trois ans.

### • Devis réfection des façades du foyer

Le devis de réfection des façades avants et latérales du foyer Tivoli s'élève à 31 641 €.

## Séance du 3 décembre 2019

### • Acquisition par la commune de biens sans maître : acquisition de plein droit

M. le maire informe le CM de la réglementation applicable aux biens sans maître et à l'attribution par la commune de ces biens. Il expose que le propriétaire du terrain sis section 6 parcelle n°143, d'une surface de 3ares 96 ca, est décédé depuis plus de 30 ans. Il a par ailleurs obtenu des services fiscaux l'assurance que le dernier propriétaire connu est bien Mme CHRISTOPH Rosalie. Par ailleurs il a vérifié que l'état n'est pas entré en possession de ces biens.

Ce terrain revient donc à la commune si cette dernière ne renonce pas à ce droit.

Le CM, décide que la commune de Hommert exerce des droits en application des dispositions de l'article 713 du code civil pour les raisons suivantes. Cette décision s'inscrit dans le cadre de la politique foncière de la commune.

### • Décision modificative n°2

Une modification du budget est nécessaire afin de compléter certains crédits :

Ainsi dans le chapitre investissement, la ligne D2313(constructions) a été augmentée de 10 000€, et la ligne D21318 (Autres bâtiments publics) a été diminuée de 10 000€.

#### Communiqué :

**Bienvenue aux nouveaux résidents hommertois, merci de vous inscrire et prendre contact avec la mairie.**

## Les élus...

Dernièrement, entre élus de différents villages, nous avons eu l'occasion d'échanger un certain nombre de réflexions que j'aimerais vous faire partager.

Pour nombre d'entre nous, lorsque nous nous sommes engagés dans la vie communale, nous n'en attendions aucune reconnaissance particulière, ignorant bien souvent ce qui nous attendait. Ce n'est qu'au fil des années que nous est venu un intérêt grandissant pour la chose publique. Les mandats se succèdent, les conseillers et élus aussi, mais quelques-uns résistent, sachant s'adapter aux changements.

Être élu est une tâche difficile. Nous travaillons au sein d'une équipe, et avec elle, nous arrêtons des choix sur les réalisations qui serviront au mieux l'intérêt général. Il nous faut prendre les décisions les plus justes possibles qui, malgré tout, font toujours des mécontents. Parfois même, des décisions nous sont imposées malgré nous, et nous avons à les assumer.

C'est notre investissement personnel qui prouve combien nous sommes attachés à

notre commune, combien nous l'aimons. Et bien souvent, c'est notre famille très proche qui paie les frais de notre passion.

En regardant en arrière, nous avons tous connu des situations parfois difficiles, tristes, mais également des moments très agréables et festifs, à l'occasion d'événements ou de manifestations qui pour certains restent mémorables.

C'est l'attachement profond et sincère pour notre village qui nous insuffle cette force et cette volonté de toujours faire au mieux pour l'intérêt du plus grand nombre, et nous le revendiquons fièrement et faisons de notre mieux.

Pour conclure cette réflexion, je citerai tout simplement George Sand : « La critique est plus facile que la pratique ».

Jean-Jacques REIBEL  
Maire de Hommert



#### Location foyer communal

(prix en euros TTC)

	Journée	WE
Grande salle + Cuisine	220	330
Habitants de Hommert	160	250
Demi-salle + Cuisine	180	280
Habitants de Hommert	130	210

(prix en euros TTC)

#### Location hébergement

Pour 1 nuit par personne

(hors charges)	18
Groupe de 15 à 22 personnes :	240
(hors charges)	

Taxe de séjour  
(Par adulte et par nuitée) : 0,62

Suppléments à la demande :	
Draps	5
Forfait ménage	60

# TIVOLI TARIFS 2020

**Réservation :** M<sup>me</sup> REIBEL Jacqueline  
Tél : 03.87.25.58.59 -  
Fax mairie : 03.87.25.13.93  
mairie.hommert@wanadoo.fr



### *Le père, l'enfant*

Un disciple découragé dit un jour au Baal Shem Tov :

- Plus je me rapproche de Dieu, et plus je Le sens qui s'éloigne.

Le Baal Shem Tov lui répondit :

- Il est comme le père qui apprend à marcher à son petit enfant : d'abord devant lui il le pose, puis il soutient ses premiers pas, l'enfant avance vers son père, son père le lâche, il recule et l'enfant trotte vers lui. Si Dieu s'éloigne mon garçon, c'est qu'Il veut t'apprendre à marcher.

Tiré des « Petits contes de sagesse pour temps turbulents » de Henri Gougaud.



Chanter, c'est exprimer par des paroles ce qui se chante dans le cœur. C'est créer de la joie. Chanter, c'est renforcer sa joie et la faire rayonner. La musique et le chant sont cette part des anges qui nous dépasse et qui fait de notre église une église vivante et joyeuse, une église qui révèle la foi avec enthousiasme.

Le chant est une main tendue, une main tendue vers l'autre. Par notre présence et nos voix, nous partageons ce beau moment de communion qu'est la messe. Nos célébrations rehaussées par la musique et le chant créent un lien merveilleux entre les paroissiens.

Le chant est une main ouverte vers l'autre. Notre désir est aussi d'accueillir de nouvelles voix, de partager notre passion pour faire vivre mieux encore ce bel

échange. Oui ! La chorale a également pour mission d'ouvrir ses portes à ceux qui veulent se rapprocher de l'Eglise. Alors si vous aimez chanter et participer aux célébrations plus intensément, venez apporter votre voix à la chorale.

Si Dieu existe, il est dans la musique, aussi sûrement qu'aux chœurs des cathédrales. Venez ! Ensemble chantons et rendons grâce à la vie d'être parfois si belle !

L'usage est de mêler le chant aux plaisirs de la table. Un succulent déjeuner fignolé par notre chef Didier Reibel a réjoui nos palais au restaurant «Ma passion» à Sa-lenthal.

Bonne et heureuse année à tous !

Madeleine.





Les membres de la Récré'active se sont retrouvés comme l'année dernière, au restaurant la « Pataterie » pour leur repas de fin d'année.

## La Récré'active

vous donne rendez-vous le Dimanche 8 mars 2020 à 9h pour la messe des décédés de l'association.

- Dimanche 21 juin sera la Fête d'été, place du Tivoli (pétanque, tartes party et salon de thé).
- Dimanche 2 août « Marche Gourmande », le rendez-vous de l'année ! soyez disponibles, il y aura des travaux la semaine avant et après.
- Les premiers mercredis du mois, la bibliothèque est ouverte de 15h à 17h

Les membres de  
« LA RÉCRÉ'ACTIVE »  
souhaitent à tous les citoyens  
de Hommert et Harreberg  
une excellente année  
2020 !

Pour tous renseignements s'adresser à  
M. Gérard Maurice (Président de l'associatin)  
14 rue de la Guinguette à Hommert -  
Tél. 03 87 25 65 42

## Les anciens au boulot...

**2019** fut une année bien remplie pour les anciens des communes de Hommert, Harreberg, Sitifort. En plus des après-midi récréatives endiablées d'un jeudi sur deux, où chacun à son tour, offre au plus près de sa date de naissance, le goûter, le président et le comité ont remué tout ce petit monde bien au chaud dans leurs charentaises.

Aidés par madame Nicole Pierrard, conseillère départementale, les communes, la gendarmerie, l'auto-école Cox de Troisfontaines, nous avons suivi tout une après-midi, un cours de conduite, dont la manière d'aborder les ronds-points. La gendarmerie nous a donné des conseils sur la sécurité des maisons et la mise en garde sur les arnaques.

Une autre activité a démarré le 28 novembre, avec l'aide du département : un atelier mémoire. Quinze personnes se sont inscrites et suivent avec plaisir les prestations d'Edith. L'animatrice, habitante d'Abreschviller, retraitée du monde médical, nous dispense son savoir, bénévolement. Dans une bonne ambiance, chacun découvre avec surprise que les

années nous ont imposé les mêmes symptômes. Nous en rions, mais nous sommes tous attentifs aux conseils et aux exercices d'Edith et ceci jusqu'au 30 avril 2020.

Le 16 novembre, nous avons présenté une soirée théâtrale à la salle du Foyer. Ce n'était pas la ruée, c'est dommage. Beaucoup de travail pour pas grand monde...

Les premiers mercredis de chaque mois, les habitués de la bibliothèque, papotent autour d'un petit café concocté par Josette, notre bibliothécaire favorite.

Toutes nos actions sont possibles grâce aux communes et à nos annonceurs, que nous remercions au passage. Nous remercions également les associations qui nous font participer à leurs assemblées générales. Merci aux bénévoles qui viennent épauler le président lors des préparatifs des évènements.

« La Récré'active » souhaite aux lecteurs du « S'Hommerter Blatt » une excellente année 2020.

Gérard Maurice

# Syndicat des eaux

Au vu des nouvelles exigences réglementaires, le Syndicat de Eaux de Hommert/Harreberg doit fusionner avec un Syndicat plus important. Notre choix s'est porté sur le Syndicat des Eaux de Wintersbourg qui effectue déjà le relevé des compteurs d'eau. Ce regroupement sera effectif en 2020 et n'aura pas d'incidence significative sur le montant global de vos factures.

**Pour info :** la canalisation de la rue de la verrerie à Harreberg sera remplacée en début d'année.

**Le Syndicat des Eaux de Wintersbourg** alimente en eau potable un réseau situé sur les départements de la Moselle (57) et du Bas-Rhin (67) se répartissent comme suit :

## Département de la Moselle :

26 communes sur les cantons de Phalsbourg, Fénétrange et Sarrebourg.

## Département du Bas-Rhin :

5 communes sur les cantons de La Petite Pierre et Drulingen.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Wintersbourg est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale qui

compte 31 communes membres, soit 13 763 habitants. Il assure la production, le traitement, le transport et la distribution de l'eau potable pour l'ensemble de ses abonnés. Depuis son évolution en syndicat à la carte, le SIEW collecte et traite les eaux usées de certaines communes lui ayant transféré la compétence assainissement.

## Pour tout contact :

**SIEW** (Syndicat des eaux de Wintersbourg)

Rue Bel Air, 57445 Réding  
Tél. 03 87 03 09 41  
site : [sie-wintersbourg.fr](http://sie-wintersbourg.fr)

## Etat civil



### Parrainage civil

toutes nos félicitations

Baptême Metzger Bryan Jules et Adam Emilie Juliette ont accepté de prendre pour filleule Eléanore.



### PACS toutes nos félicitations

Dominique GOETZ et Dorothee PÉCHARD

### Naissances

toutes nos félicitations  
aux parents

**Eléanore Jeanne ADAM**

né le 14/3/2019, fille de Geoffrey ADAM  
et Laetitia METZGER



### Mariage

toutes nos félicitations aux époux

Rebecca BONNE et Christophe SPITZ  
le 31/8/2019



### Décès

toutes nos condoléances aux familles



**FELTZ Joseph**

né le 18/01/1952  
à Sarrebourg,  
décédé le 4/4/2019  
à Hommert



**BOPP Antoinette  
Anne**

née le 14/05/1929  
à Hommert,  
décédée le 4/11/2019  
à St-Quirin



**ROSENBERGER Dillens-  
chneider Brigitte Marie**

née le 25/10/1928 à Dabo ,  
décédée le 29/10/2019  
à Sarrebourg

### RING Madeleine

née le 23/7/1930 à Walscheid,  
décédée le 13/6/2019 à Niderviller

### Décès hors commune :

**BLAISE Théo**

né à Hommert le 7 juin 1941  
décédé à Dabo le 6 septembre 2019.

## Ça porte bonheur?

- Déjections canines : le plus élémentaire savoir-vivre nous impose de ne pas prendre nos trottoirs pour des crottoirs.

## Déneigement

- Nous vous rappelons, afin de permettre la circulation des piétons, qu'il est de votre devoir de dégager le trottoir sur la longueur de votre habitation et qu'il est interdit de repousser la neige sur la route ou d'obstruer des voies de passage.

- Les tampons de regard, bouches d'égout et de lavage doivent demeurer libres. En cas d'accident, les habitants sont responsables.

## Attention !

- Nous recommandons à chaque famille de protéger son compteur d'eau contre le gel, les frais engendrés pour les réparations d'un compteur endommagé sont à la charge du client !

- Chaque foyer est responsable de sa vanne d'eau située à l'extérieur de la maison. Il est nécessaire que chaque propriétaire sache où elle se situe et qu'il vérifie de temps en temps son bon fonctionnement.

- Utilisez les bacs à sel mis à la disposition par la Mairie qui se trouvent aux passages délicats.

## Savoir-vivre !

- Par jour de grand vent pensez à lester vos poubelles et ramassez-les, merci.

- Les règles de savoir-vivre reposent sur le respect d'autrui et l'aide à son prochain. Certains gestes demandent peu d'efforts et permettent de rendre la vie plus simple et agréable. Soutenir une personne âgée pour monter les escaliers, tenir la porte de la boulangerie à quelqu'un qui a les mains encombrées, ne pas jeter ses débris dans la rue, dire bonjour et merci, bref, des choses évidentes qui manifestement ne le sont pas pour tous. Des gestes du quotidien, tout bêtes, mais qui font toute la différence. La rue n'est pas une poubelle, la nature encore moins, les vieux, les jeunes et nos voisins sont sensibles et n'ont pas décidé de vivre dans votre jungle. Concernant le langage, faites vôtre le dicton de La Fontaine : «Veuillent les immortels, conducteurs de ma langue, Que je ne dise rien qui doive être repris».



## PASSATION DE COMMANDEMENT 6 JUIN 2019

Dans le cadre du parrainage entre la commune de Hommert et la 2ème Escadrille de Maintenance d'Hélicoptères du 1er R.H.C., les villageois ont eu l'honneur d'assister à la cérémonie de passation de commandement entre les capitaines Gwenaëlle LAOT et Axelle ARRIGHI.

La cérémonie a eu lieu sur le stade du Tivoli, avec la présence d'une centaine

de soldats et un hélicoptère de dernière génération de type Caïman en arrière plan.

A l'issue de la cérémonie nous avons été conviés à assister aux différents discours des officiers, puis nous fûmes invités à partager le verre de l'amitié.





valeurs de courage, de dévouement qui animent les sapeurs-pompiers et qui constituent pour l'ensemble de nos deux communes, un véritable engagement citoyen qui garantit à chacun le droit de bénéficier à tout moment et en tout lieu des secours rapides et efficaces. Cette exigence a un prix, le prix de la disponibilité, de la compétence, de la formation de plus en plus lourde, le tout en marge de leur vie professionnelle et familiale.

Notre cœur de métier c'est l'opérationnel et notre activité reste soutenue.

Depuis le début de l'année nous avons réalisé 26 interventions.

Ces interventions se déclinent de la façon suivante :

- 21 secours à personne
- 1 feu de cheminée
- 1 destruction d'insectes
- 2 opérations diverses
- 1 accident de circulation

Toutes ces missions sont assumées à l'instant où je vous écris par un effectif de 9 sapeurs-pompiers volontaires opérationnels.

Notre effectif, nous permet d'assurer convenablement nos missions sur notre secteur opérationnel. Cette année le centre est passé en gestion individuelle ce qui veut dire que chaque SP doit donner chaque jour ses disponibilités.

Début de l'année nous allons passer sur un nouveau logiciel de disponibilité. A partir de janvier nous ne nous appellerons plus Centre d'intervention de Hommert Harreberg, mais Unité opérationnelle de Hommert Harreberg.

Cette unité pourra intervenir hors de nos communes chaque fois que le CODIS le jugera nécessaire. Notre nouveau commandant de compagnie Maxime KOCH, était parmi nous à deux reprises ces derniers jours. En quelque sorte il nous a tracé la direction à suivre pour les trois prochaines années. Sa-

chez que le SDIS cette année a fait de très lourds investissements :

- Achat des mêmes bips pour les 5000 pompiers de Moselle. Achat de nouvelles tenues pour les pompiers de la 4<sup>ème</sup> compagnie.
- Je suis extrêmement heureux de vous annoncer que l'unité opérationnelle (UO) de Hommert-Harreberg va être équipée par le SDIS d'un tout nouveau véhicule (de première intervention) d'une valeur de 80 000 €.

Je crois que ce véhicule est un peu un aboutissement de tous les efforts que nous faisons depuis des Années. Il sortira sur ordre du CODIS hors de nos communes chaque fois que celui-ci le jugera nécessaire. Avoir un nouveau véhicule cela est très bien, mais encore faut-il avoir des pompiers formés.

Se former est une obligation, de manière à être performant et efficace lors de nos missions. Pour le UO de Hommert-Harreberg cet investissement a représenté un volume horaire de formation très important : 200 heures pour 2019.

Toute l'année, l'instruction prend une part très importante de notre activité. Cet investissement est nécessaire, au regard des risques encourus, de la complexité de nos opérations et de l'exigence de notre société. Le danger est permanent, la fatalité et la routine n'ont pas de place dans notre activité, la preuve en est ces 10 sapeurs-pompiers morts en service commandés depuis janvier 2019.

Pour être pompier confirmé il faut suivre un long chemin de formation. Je veux ici féliciter deux sapeurs : Brichler Ines et Jungmann Chloé qui ont réalisé 2 stages et obtenu les diplômes Equipier SAP 7 jours et équipier SR de 3 jours. Chloé a obtenu également son diplôme d'équipier incendie (10 jours). Lors de la sainte-Barbe elles ont été élevées au grade de sapeur de 1<sup>ère</sup> classe.

Dans la partie annonce l'UO de Hommert Harreberg recevra un fanion. Nous organise-

rons avec l'aide des communes une grande cérémonie de remise du nouveau véhicule et du fanion.

Enfin je voudrais dire un mot sur notre Amicale : Cette association est gage de convivialité et assure la cohésion du groupe en organisant des manifestations pour le public, mais également internes.

Bien que l'organisation d'événements sur Hommert soit de plus en plus compliqué nous essayons tout de même de faire vivre notre village.

Je remercie les compagnes de nos sapeurs-pompiers qui, par leurs concessions, leur patience et leur compréhension contribuent au bon fonctionnement du centre.

Je remercie également les vétérans de nos deux communes en y associant pleinement leurs épouses. C'est sur leurs fondations que nous nous sommes basés pour encore aller plus loin. Merci pour tout ce que vous avez fait avec tellement de ferveur, nous vous devons toute notre reconnaissance...

Je vous souhaite à tous de joyeuses fêtes de fin d'année. Que 2020 soit une réussite complète pour la grande famille des sapeurs-pompiers. Que 2020 vous apporte santé et bonheur à tous.

Lieutenant SITZ Francis

Commandant l'Unité Opérationnelle de Hommert-Harreberg

Président de l'Amicale des Sapeurs pompiers de Hommert



## de nom et devient : Unité Opérationnelle (UO) de Hommert-Harreberg et sera équipée d'un nouveau véhicule de première intervention !

Chers habitants de HOMMERT, en cette fin d'année, nos pensées vont d'abord aux 10 sapeurs-pompiers morts en service commandé au cours de l'année 2019. Elle vont aussi aux 13 militaires français tués au Mali. Nous pensons à eux et à leurs familles.

Je remercie la municipalité de Hommert de me donner tous les ans la possibilité dans le Hommert Blatt de dresser un bilan de notre activité opérationnelle et un bilan de nos activités de formation. Merci également du soutien inconditionnel que la municipalité témoigne aux sapeurs-pompiers.

Etre sapeur-pompier volontaire...

Volontaire !

On s'attarde trop peu sur ce mot, ce beau mot. Il dit pourtant beaucoup de ce qu'est la réalité des 195 000 pompiers qui, dans notre pays, ont choisi, de consacrer leur vie à sauver celle des autres.

Volontaire !

Cela fait référence à un choix libre, sans contrainte, totalement désintéressé.

Ce sont des femmes et des hommes qui ont décidé de s'engager, de s'assembler, pour répondre ensemble à des défis communs, mais aussi parce qu'ils avaient un idéal commun : s'engager dans le volontariat.

Le volontariat, c'est l'exigence de la mission de sapeur-pompier alliée au don de soi.

C'est avoir une vie familiale, avoir un métier, des obligations, mais aussi porter l'uniforme

de sapeur-pompier à l'appel de l'urgence et du danger.

C'est préférer la vie des autres plutôt que son propre confort. C'est montrer l'exemple et donner une voie à suivre à tous ceux qui cherchent un sens.

Certains se plaisent aujourd'hui à peindre une société où les Français auraient perdu tout sens de l'engagement. A dépeindre une société minée par l'égoïsme et le chacun pour soi. J'ai envie de leur répondre : poussez la porte d'un centre de secours. Vous verrez s'il n'y a plus d'engagement chez les Français !

Le volontariat est le socle de notre modèle de sécurité civile, le pilier sans lequel tout s'effondre. C'est pourquoi, il nous faut continuer à susciter les vocations, à faire en sorte que les petites unités opérationnelles

comme la nôtre ne soient jamais en manque de personnel.

Dans la chaîne de secours notre place est prédominante au plus près de la population.

Comme tous les ans, je lance ici un appel à tous les hommes et femmes de Hommert Harreberg âgés de 16 à 55 ans à venir nous rejoindre. Si nous voulons pérenniser notre service de secours nous devons coûte que coûte recruter. Créer des vocations sapeurs-pompiers est bien sûr l'axe principal des années à venir.

Je lance aussi un appel aux jeunes de 11 à 16 ans pour devenir jeunes sapeurs-pompiers (JSP). Devenez JSP et prenez exemple sur Orane Tribout.

Les Français ont confiance en leurs sapeurs-pompiers parce qu'ils sont l'incarnation de ce que la République porte en elle de plus beau : la générosité, l'altruisme, cette fraternité sans laquelle notre devise nationale perdrait de son sel.

Alors oui, soyez-en assurés, la France continue à être ce pays qui célèbre ces héros du quotidien que sont les sapeurs-pompiers. Les



## UNE ENTREPRISE ? DU TRAVAIL ET DU TALENT. À HOMMERT CE N'EST PAS CE QUI MANQUE...

### CAFE de la FONTAINE

CAFE de la FONTAINE  
37, rue principale HOMMERT  
Tél : 03 87 25 51 91



Historiquement boulangerie depuis 1914... En 1960, Marie et Jacques SCHLOSSER diversifient leur activité avec l'épicerie et le café-restaurant. Actuellement Marie tient toujours le café ouvert, pour le plus grand plaisir de ses habitués.

### Entreprise MD

Malnory Didier  
20 rue principale à Hommert  
Tel: 03 87 25 67 81

Plâtrerie neuf & rénovation - Cloisons ~ Isolation - Plafonds suspendus - Isolation soufflée. L'entreprise a été créée en 1997, elle emploie 3 personnes habitants dans le village (Nicole et Didier Malnory ainsi que Nicolas Schott)



### Marmaillette

Vanessa OLIGER  
10 rue principale HOMMERT  
Port. 06 52 81 68 91  
Vanessa.oliger@gmail.com

Marmaillette est une jeune auto-entreprise née d'un constat simple : la difficulté de trouver des vêtements originaux et/ou adaptés aux petits en couches lavables. A la nais-



sance de ma fille je me suis lancée ce défi, celui de réaliser moi-même les vêtements que portera ma crevette. Défi réussi puisque les demandes ont rapidement afflué. Des vêtements aux motifs colorés, aux couleurs pep's et avec des tissus de qualité et certifiés, c'est en quelques mots la trame de fond de l'ensemble de mes créations.

### ANTONY CRÉATION

Antony UNTEREINER  
1 rue Tivoli - Tél. 07.80.36.02.14  
antony.creation@gmail.com

Entreprise qui fêtera ses 5 ans en 2020. Réalise charpente, couverture ainsi que toutes structures en bois telles que des hangars, des maisons et des cabanes. En partenariat avec des entreprises locales. Polyvalence et créativité sont les atouts de la société.



### MARÉCHAL FERRANT

ALVAREZ Frédéric  
20 rue de l'avenir  
HOMMERT  
Tél : 06 83 76 39 81 -  
03 87 25 55 83

Exerce la maréchalerie depuis 1995. Spécialisé en ferrures orthopédiques, parage naturel...



### ENTREPRISE BONNE GILBERT



Entreprise BONNE Gilbert  
13, rue du stade HOMME  
Tél : 03 87 25 18 73

Entreprise BONNE créée le 25 juillet 1991 par Gilbert BONNE et reprise à sa retraite par sa fille Rebecca BONNE épouse SPITZ le 1<sup>er</sup> août 2006. Elle emploie 5 salariés dont 3 sont du village de Hommert, 1 de Harreberg et 1 de Troisfontaines. Son activité est le nettoyage : Remise en état après travaux de construction, de rénovation, sinistre incendie ou dégâts des eaux. Nettoyage des vitres pour les professionnels ou les particuliers, Nettoyage de locaux professionnels, Entretien d'immeubles, communs, cages d'escaliers, Débarrassage de maisons, greniers, caves, granges...

### SCULPTURES ALVAREZ

ALVAREZ Eric  
<https://www.eric-alvarez-sculpteur.com/>

Ma démarche artistique s'inscrit dans la représentation des thèmes particuliers suivants : la Femme, la création du monde, les rapports humains, et d'une

manière générale tout ce qui permet d'enrichir notre réflexion sur le monde où nous vivons.



### BAM - BÂTIMENT A. MAURICE

BAM Bâtiment Alexis Maurice  
14 rue de la Guinguette  
57870 Hommert

SARL créée le 1-6-2008 par Alexis MAURICE, dont le siège est situé 14, rue de la Guinguette à HOMMERT 57870 et les dépôts 25, rue du Plan-Incliné à Arzwiller 57405.

L'entreprise est spécialisée dans les travaux intérieurs du bâtiment tels que peinture, isolation, cloisons sèches, revêtements de sol, également le crépi et les peintures de façades.



### LA VOYANCE EN HÉRITAGE

ELLA  
Cartes - Tarots - Photos  
06 20 94 81 63

Un savoir faire ancestral de mère en fille, la voyance ne s'apprend pas c'est un don. Pour ma part depuis l'âge de 8 ans.



### PEINTRE LUCIEN KIENER

Soyez curieux, contactez-moi  
06 67 90 65 07

Un passionné et un expert pour restaurer et repeindre tous sujets en bois ou autre nains de jardins, statues, de l'antique ou du moderne, statue d'église, crèches etc. Mon don s'est développé de père en fils et je reonnaîtrais ma peinture entre mille.



le 1/6/2019 :  
Journée citoyenne, nettoyage du village

**Le coin  
des OCB !**



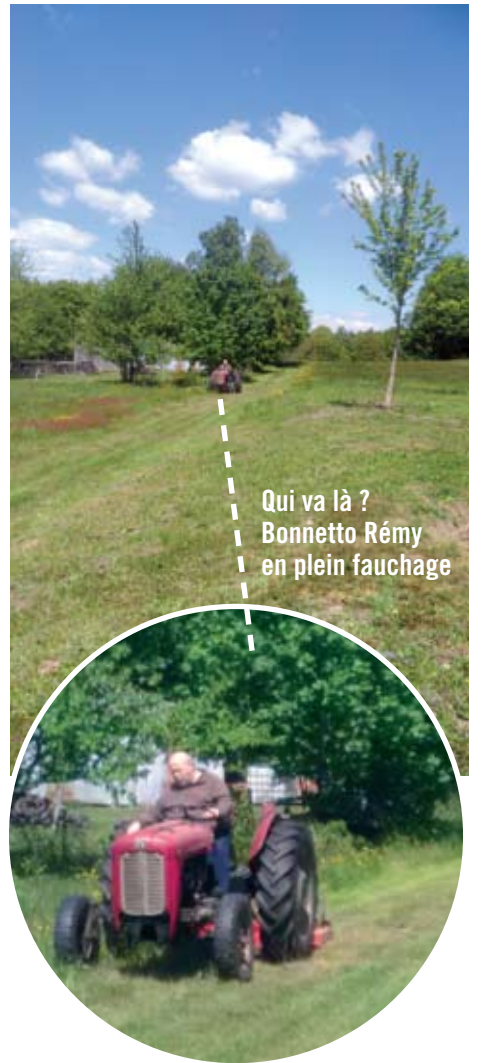
Nettoyage du cime-  
tière et ses abords le  
19/10/19



Monsieur propre, ou Freddy  
pour les intimes qui parcourt  
en toutes saisons nos chemins  
pour y prélever des déchets qui  
devraient être ailleurs que le  
long des routes. Merci Freddy !



Préparation des  
luminaires de  
l'Avent.



Qui va là ?  
Bonnetto Rémy  
en plein fauchage

Un grand merci à Bonetto Rémy, qui durant toute la belle saison a entretenu et fauché le chemin communal.

Les travaux de réfections de la toiture ont été confiés à la société CCM au mois d'avril dernier et le ravallement des façades du foyer et gîte communal à l'entreprise ANDAC.



# SIVOM - Hommert-Harreberg

## L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE



L'année scolaire s'est achevée par une belle journée de cohésion.

Nous avons également fêté les 100 jours d'école avec de nombreuses activités autour du nombre

100



Nous avons bien commencé l'année avec une sortie pédagogique à **la maison du Clément** à Belles Forêt où nous avons appris comment étaient construites les maisons en torchis et la vie d'autrefois... Ceci va nous permettre d'étudier les maisons d'aujourd'hui, celles des différentes époques et des différents pays.

Nous avons également terminé la première période avec des bricolages et un goûter de Halloween.



Ces temps-ci nous nous entraînons pour un spectacle de danses et de chants à l'occasion de la venue de Saint Nicolas.

Isabelle Schott

# L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE

L'année passée a été riche en sorties financées par l'association des parents d'élèves. Elles furent nombreuses, voici l'illustration de quelques unes :



Homo sapiens au zoo de Sarrebruck



Sortie au zoo de Sarrebruck



Rencontre arts en scène qui nous a permis de montrer une saynète, des danses et chants à d'autres écoles.



Le fil conducteur était les « **recettes d'autres pays** » : tout au long de l'année, les enfants ont été confrontés à d'autres langues par l'intermédiaire d'intervenants qui leur proposaient de réaliser et de déguster de belles recettes de différents pays. Chacun est reparti avec son livre de recettes et un tablier personnalisé. Merci aux volontaire, les enfants ont adoré !



Sortie à

### la ferme du Ritterwald :

nous avons appris le nom, les caractéristiques des animaux de la ferme, nous avons pu en nourrir.

Chacun a pu monter sur un gros tracteur. Nous avons également appris d'où venait le lait que nous achetons en bouteille et quelles transformations il a subi.

Nous avons dégusté du fromage, et, nous en avons fait un pour emmener chez nous.

# SIVOM - Hommert-Harreberg



## PÉRISCOLAIRE

Au courant de l'année scolaire 2018/2019, il y a eu une fréquentation moyenne de 5-6 enfants par jour au périscolaire, et 771 repas ont été servis. Après déduction de la participation financière des parents, il restait à charge du SIVOM, la somme de 7930€. Cette somme a été répartie à parts égales entre les deux communes.

• Pour tous renseignements ou inscriptions, vous pouvez contacter **SYLVIE TUSSING** aux heures d'ouvertures du périscolaire.

### Horaires-Tarifs 2019-2020

Matin : 7h à 7h30 : .....	1€
7h30 à 8h30 : .....	2€
Midi : 11h45 à 13h30 : 8€ (repas compris)	
Soir : 16h à 17h : .....	2€
17h à 18h : .....	2€

## Nouveau !

Depuis le 9 décembre 2018 nous pouvons compter pour les travaux communaux sur Eddy SCHNEIDER.



## Cimetière

A propos du nouveau logiciel de gestion du cimetière, il nous manque beaucoup de dates concernant les défunts inhumés dans vos tombes. Si vous pouviez avoir l'amabilité de nous les communiquer, cela nous éviterait de fastidieuses recherches, merci.

### Prix des concessions :

- Concession simple / 15 ans : 80 €
- Concession double / 15 ans : 160 €
- Columbarium : pour une cave-urne : 1 200 € + 160 €/15 ans

Nous remercions vivement les titulaires de concessions « à perpétuité » qui ont répondu favorablement à notre sollicitation. Leur contribution financière permet de maintenir le cimetière dans un état de propreté qui bénéficie à tous.



## L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE

Comme annoncé, à la rentrée de septembre, le manque d'effectifs dans notre école a amené l'académie à supprimer un 2ème poste, ce qui a engendré le départ de Mme Sophie Kimenau.

Ainsi qu'une majorité de parents d'élèves l'avaient souhaité, notre école poursuit donc sa route avec une classe unique, composé

de 2 élèves en petite section, 5 en moyenne section, 1 en grande section, 2 CP, 2 CE1, 1 CE2, 3 CM1 et 7 CM2, soit 23 élèves.

Cette classe est prise en charge par Mme Schott Isabelle, secondée par l'aide maternelle M<sup>me</sup> Isabelle Kolopp.

Nous leurs souhaitons beaucoup de réussite.



## VOS DEMARCHES AU PÔLE DECHETS

### BESOIN D'UN BAC SANITAIRE ?

Un bac sanitaire peut être alloué à une personne en perte d'autonomie portant des protections anatomiques, en contactant le Pôle Déchets au **0800.807.018**.

Un certificat médical devra être fourni afin d'établir une convention.

### DEMEMAGEMENT / EMMENAGEMENT

Pour tout changement d'adresse, vous devez impérativement vous présenter au Pôle Déchets avec un justificatif de votre nouveau domicile et une pièce d'identité.

Si vous quittez l'arrondissement de Sarrebourg, n'oubliez pas de nous ramener votre poubelle d'ordures ménagères (couverture bordeaux ou rouge). Sans la poubelle, le contrat ne pourra être clôturé et la ou les factures resteront dues.

### CHANGEMENT DE SITUATION DU FOYER

Pour toute arrivée, départ, naissance ou décès au sein de votre foyer, contactez le Pôle Déchets au **0800.807.018** pour signaler votre changement de situation et pensez à en informer votre mairie.

## INFOS PÔLE DECHETS

### FORMATION COMPOSTAGE

Le Pôle Déchets vous accompagne dans la valorisation de vos déchets de cuisine et de jardin. Pour cela, d'Avril à Octobre, nous proposons une formation gratuite, ouverte à tous et la vente de composteurs à moindre coût. La vente des composteurs s'adresse aux nouveaux habitants (déménagement effectué dans l'année) et s'effectue uniquement à l'issue de la formation.

Inscription par mail à

pole-dechets@pays-sarrebourg.fr  
m.maire@pays-sarrebourg.fr

### HORAIRES D'HIVER DES DECHETERIES

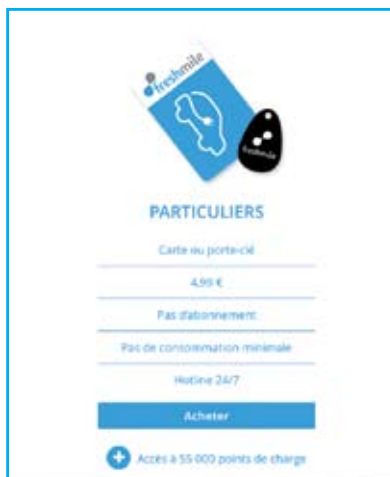
Comme chaque année, en période hivernale, les déchèteries adaptent leurs horaires :  
Du 1er Novembre 2019 au 29 Février 2020  
**Fermeture des déchèteries à 17h** au lieu de 18h.

## BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

La Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud met à votre disposition 17 bornes de recharge pour véhicules électriques. Elles se situent dans les communes suivantes : **Abreschviller, Fénétrange, Héming, Langatte, Lorquin, Moussey, Niderviller, Plaine-de-Walsch, Réding, Sarrebourg et Troisfontaines.**

Rechargez votre véhicule à partir de 3€ !

Pour utiliser ces bornes de recharge :  
Rendez-vous sur : [www.freshmile.com](http://www.freshmile.com) ou téléchargez l'application **FRESHMILE**.



## Les Déchetteries proches

### Vallée de la Bièvre / Hartzviller :

03 87 25 58 36

Lundi 14h-18h • jeudi 9h-12h  
samedi 9h-12h et de 13h-18h

### Dabo (Neustadmuhl) :

03 87 07 38 64

Mecredi 9h-12h • vendredi 14h-18h  
samedi 9h-12h et de 13h-18h

### Le Pôle Déchets de Sarrebourg :

Terrasses de la Sarre – Terrasse Normandie -  
57400 SARREBOURG

Du lundi au vendredi  
de 10h à 12h et  
de 13h30 à 18h.  
Le jeudi uniquement  
de 10h à 12h.



## COVOITUREZ À DEUX PAS DE CHEZ VOUS !



En partenariat avec iSibus et iDVROOM, la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud prend une nouvelle initiative en matière de développement durable : la création d'une communauté de covoiturage.

Économique, écologique, convivial et solidaire, inscrivez-vous dès maintenant et rejoignez votre communauté iSiauto !

Pour vos trajets, préférez un départ ou une arrivée sur une aire de covoiturage iSiauto !

**POUR TROUVER DES COVOITUREURS :**  
Connectez-vous sur  
[site www.isiauto.fr](http://www.isiauto.fr)  
ou utilisez l'application **IDVROOM**  
Covoiturage !



Quelques mots de l'Association des Parents d'élèves APAEEIHH

## APAEEIHH : des PROJETS, du CONCRET

L'année scolaire 2019-2020 a démarré avec une classe unique de 23 élèves, de la maternelle au CM2, avec pour enseignante Isabelle SCHOTT, assistée d'Isabelle KOLOPP. Merci pour leur investissement et leur motivation face à ce défi. L'association des parents d'élèves est également présente à leur côté.



En cette fin d'année, le moment est venu de faire un bilan de nos activités.

L'association des parents d'élèves a participé tout au long de l'année 2019 au financement de projets pour les élèves de notre école intercommunale :

- sortie au marché de Noël de Strasbourg et balade en bateau mouche,
- fête de carnaval,
- plusieurs sorties cinéma,
- visite du zoo de Saarbrücken (Allemagne),
- goûter Halloween,
- fête de St Nicolas,



- matériel pour l'école,
- cadeaux de fin d'année pour les élèves entrant au CP et en 6<sup>ème</sup>.

Le budget total s'élève à environ 1900 €. Cela a été rendu possible grâce à votre soutien lors des différentes manifestations organisées. MERCI !

Dans cette continuité, nous vous remercions

d'ores et déjà pour votre aimable participation à la vente de miel qui a eu lieu courant décembre. 140 pots ont été vendus grâce à vous !

De même, prochainement, vous pourrez ravir à nouveau vos papilles, en prenant part à la vente de fromage en direct du producteur, qui aura lieu en février 2020 !

L'association est heureuse de faire plaisir à tous les enfants de l'école et de rendre de nombreux projets réalisables. Pour cela nous avons besoin du soutien de toute la population, des parents et des municipalités.

Aussi, pour renforcer l'équipe nous sommes à la recherche de nouveaux membres motivés, parents ou non. L'association est ouverte à toutes et à tous. Notre engagement est pour l'école de nos 2 villages et pour l'épanouissement de nos enfants, mettons tout en œuvre pour que cela dure.

Les membres de l'association vous souhaitent à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année, et une excellente année 2020 !

Laetitia HEIM.



# Histoires de délibérations

*Troisième et dernière partie des histoires de délibérations, nous vous proposons cette fois, à partir des éléments que nous avons pu recueillir sur le registre des délibérations du Conseil municipal quelques événements qui ont marqué la vie de notre village. La dernière période que nous allons voir est comprise entre les années 80 jusqu'en 2014.*

## LES ANNÉES 80-90'

Le gros des investissements concernent la fin des travaux du gîte communal et les extensions nécessaires sur les réseaux d'assainissement et de voirie.

### EN 1985

- Extension de la rue de l'Avenir, les travaux de mise en viabilité du prolongement de la rue de l'Avenir sont programmés pour 1988.
- Aménagement d'une aire de loisirs sur la Place du village (en face de l'église).

### MARS 1989

- Nouveau Conseil municipal : Maire : Schmitt Pierre-Paul - Adjoint : Fischer P. et Haeckler C. - Conseillers : Schlosser A., Remeu L., Reibel J.-J., Suss D., Kremer G., Hartmann L., Rosenberger G., Feltz J.
- Création du Syndicat des Eaux de Hommert-Harreberg

### 13 JUIN 1989

- Le CM délimite le périmètre de construction du lotissement au lieu-dit «Muhlkopf».

### EN 1990

- Projet de construction d'une nouvelle mairie

### JUIN 1992

- Prémices de Communauté de Communes, accord de principe du CM pour un regroupement même partiel des communes suivantes : Brouderdorff, Buhl, Dabo, Harreberg, Hartzviller, Hesse, Hommarting, Niderviller, Plaine-de-Walsch, Schnekenbuch, Troisfontaines, Walscheid et Xouaxange.

### JUIN 1995

- Nouvelle équipe municipale - Maire : Schmitt P.-P., adjoints : Fischer P., Kremer G., conseillers : Feltz J., Suss D., Sitz F., Schmitt E., Rosenberger G., Reibel J.-J., Bossler F., Schreiner B.

## JUILLET 1996

- Adhésion de la commune au projet de collecte, recyclage et valorisation des déchets par le SIVOM de Sarrebourg.

## JUILLET 1997

- Adhésion de la commune à la « Communauté de Communes de la Vallée de la Bièvre » ( Brouderdorff, Harreberg, Hartzviller, Hesse, Hommert, Niderviller, Plaine-de-Walsch, Schnekenbuch, Troisfontaines, Walscheid, Xouaxange ).

## MAI 1999

- Acquisition d'un véhicule neuf pour les sapeurs-pompiers.

## DÉCEMBRE 1999

- Demande de rattachement du corps communal des sapeurs-pompiers de Hommert au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de la Moselle.

## MARS 2000

- Aménagement de l'ancien presbytère en 3 logements.

## MARS 2001

- Elections municipales - Maire : Schreiner B., Adjoints : Reibel J.-J., Kremer J.-M., Conseillers : Alvarez F., Rosenberger G., Bossler F., Eschennbrenner T., Lefebvre J., Holtz S., Janus B., Haffemayer P.

Au cours de cette mandature, d'importants travaux ont été entrepris à la salle communale et au gîte.

En 2003, pour faire face aux frais engendrés par le remplacement du chauffage de l'église St-Vendelin, l'idée d'une marche gourmande a été lancée par Jean-Marc Kremer. Succès immédiat ! Grâce à l'enthousiasme et l'appui de nombreux bénévoles cette initiative est reconduite chaque année depuis cette date. Cette belle aventure a permis de financer des travaux à l'église, divers travaux ça et là, mais aussi d'améliorer le mobilier du foyer communal.

- Depuis son adhésion aux «Gîtes de France», le gîte communal a vu sa fréquentation augmenter chaque année.

## DEPUIS 2002

vous êtes amplement informés par notre bulletin municipal «S'Hommerter Blätt». Vous y trouvez tous les faits marquants de l'année écoulée : délibérations du Conseil municipal, état civil, vie des associations, école, pompiers, travaux en cours, bref tout ce qui participe à la vie de notre village. Nous remercions vivement tous les responsables d'associations et institutions du village qui nous fournissent chaque année, textes et photos confiés à Pascal Haffemayer qui nous assure la mise en pages et de Michel Humann qui dans l'ombre veille à la grammaire et à la syntaxe de notre bulletin municipal.

Au vu des transferts de compétences vers la Communauté de Communes «Vallée de la Bièvre» dans un premier temps et maintenant la «Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud», le volume des dossiers et décisions à gérer au titre du Conseil municipal a nettement diminué et, de fait, les dossiers de travaux à suivre. Par contre la fréquence des réunions à la CCSMS occupe un grand nombre de soirées pour les représentants du Conseil municipal.

## MARS 2008

- Nouvelle équipe municipale - Maire : Reibel J.-J. - Adjoints : Kremer J.-M., Eschennbrenner T. - Conseillers : Alvarez F., Gles C., Lefebvre J., Holtz S., Bossler F., Kilhoffer R., Schlosser G., Rosenberger G.

## MARS 2014

- Nouvelle équipe municipale - Maire : Reibel J.-J. - Adjoints : Lefebvre J., Eschennbrenner T., Alvarez F. - Conseillers : Geis C., Janus B., Holtz S., Bossler F., Kleiderer D., Moutier B., Rosenberger G.



Dans le cadre de l'opération « Brioches de l'Amitié » 2019, les membres des sapeurs pompiers ont récolté la somme de 642,28€ à Hommert.

L'association des parents, de personnes avec Handicap (APEI) tient à exprimer sa gratitude et sa reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à la réussite de leur action.



Les nouvelles plaques de rue, avant d'être posées.



Restauration de la croix rue du stade par Kremer Pierre et Jean-Jacques Reibel

## VIVRE ENSEMBLE, (HISTOIRE DE BON SENS)

- Je ne stationne pas sur les trottoirs destinés aux piétons et respecte la limitation de vitesse dans le village.
- Je demande une autorisation en mairie avant d'entreprendre des travaux.
- Pour les déchets verts, je me rends à la déchetterie. Brûler des déchets verts à l'air libre est strictement encadré, si quelques dérogations existent, la règle d'or c'est simplement ne pas incommoder le voisinage.
- J'entretiens ma propriété et ses abords, nettoyer le trottoir, tailler les haies, débroussailler...
- Jours fériés et dimanches, les travaux se font en sourdine ! Les travaux occasionnant une gêne sonore se font durant les jours ouvrables (8-12h-14-19h).
- Animaux : je suis responsable de mon chien qui ne doit pas divaguer.
- Voisinage : privilégiez le dialogue si il y a une embrouille et veillez sur les voisins plus âgés ou précaires.

## Point de rencontre en forêt



Pour améliorer l'organisation des secours lors d'un accident en forêt et permettre à toutes les entreprises d'exploitations de mettre en œuvre pleinement le décret hygiène et sécurité des chantiers forestiers, la MSA Lorraine, en partenariat avec les acteurs de la forêt publique, forêt privée et des secours lorrains, a mis en place des points de rencontre de secours en forêt.

### Il n'y a pas d'adresse en forêt !

D'où l'intérêt des panneaux « point de rencontre », sur ce panneau, un identifiant

unique qui le localise instantanément auprès des services de secours et ces points sont situés là où au moins un réseau téléphonique passe.

En Lorraine, 600 points situés en forêt présentent un grand intérêt. Mais seulement 60 panneaux ont été posés, par manque de crédits (80€/panneau). Cela relèverait pourtant de l'intérêt général !

Il faut donc continuer à sensibiliser les élus locaux sur l'intérêt de matérialiser les points de rencontre en forêt.



Pour localiser les points :

<https://lorraine.msa.fr/lfy/sst/points-de-rencontre-en-foret>

Près de chez nous :

**PRF57 3867** Croix de Hengsbourg

**PRF57 3816** Carrefour des routes forestières au lieu dit Elsassblick

**PRF57 3865** Col du Brechpunkt

Car que ce soit les professionnels de la forêt, les chasseurs, les randonneurs, les sportifs, les VTTistes, les chercheurs de champignons ou les promeneurs... TOUS nous pouvons avoir besoin de secours à un moment donné, et ces panneaux peuvent sauver des vies !



Collecte du 27 novembre 2019 : 55 dons !



Assemblée générale du 11 octobre, les diplômés

## Une belle collecte !

La dernière collecte de l'année s'est soldée de la plus belle manière qui soit.

55 donneurs se sont présentés, parmi eux des personnes qui se sont installées récemment dans nos communes, ainsi que 4 premiers dons. Le solde au titre de l'année 2019 est de 180 poches de sang.

L'assemblée générale du 11 octobre fut l'occasion de remercier l'ensemble des donneurs pour leur implication et de procéder à la remise des diplômes.

La création d'une page Facebook (DSB HOMMERT HARREBERG) fut également annoncée. Elle a été créée plus particulièrement à l'intention de la jeune génération. L'amicale compte ainsi communiquer plus efficacement sur son activité. Il va de soi que cette page est à partager sans modération.

Quant au comité, il a pris le parti, en 2020 encore, de recevoir les donneurs de la meilleure façon, en concoctant les repas dont il a le secret pour que la convivialité soit plus que jamais de mise dans le cadre de nos collectes.

Jean-Luc HINERSCHIED, président



## Les diplômés 2019

Léa Apprederisse, Daniel Bitterlin, Stéphane Brehm, Hervé Brichler, Pauline Delanzy, Mélanie Dengler, Jessie Gass, Jérôme Gast, Maryline Graffeuil, Michel Guirkingier, Chris Hervo, Aurélie Hynda, Justine Jungmann, Jean-Marc Kremer, Odile Kremer, Jonathan Kuchly, Mathilde Maurice, Jérôme Michel, Célia Perrotte, Joseph Schlosser, Anne-Marie Schmitt, Luc Schlosser, Marion Schlosser, Jacqueline Sitz, Marie Tussing, René Tussing.



Assemblée générale du 11 octobre



# 2019: le nombre de licenciés est en baisse

En ce début d'année 2019, le FC Hommert terminait dans le peloton de tête de son groupe de 2ème division. Malgré un effectif diminué, la saison était plutôt une réussite.

Côté des manifestations, le bal carnavalesque de mars a moins été suivi par les habitués convives, mais le tournoi de pétanque, quant à lui, reste un succès d'année en année (54 doublettes en juin dernier).

et remplace le Bal carnavalesque. Merci aux participants. La journée pétanque est, elle aussi, maintenue et aura lieu comme d'habitude à la Fête des Pères, le 21 juin 2020.

L'ensemble du comité et des joueurs se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2019.

Régis Litscher,  
Président du FCH



Equipe A - 2019

La saison 2019/2020, débutée en septembre, est plus que délicate. En effet, le nombre de licenciés diminue chaque année et il reste à ce jour seulement 17 licenciés. En raison du nombre décroissant de joueurs, l'entente de l'équipe B avec Garrebouarg a été abandonnée.

Les résultats à mi-saison sont mitigés mais l'objectif du maintien en fin de saison reste atteignable. Pour optimiser et garder des entraînements intéressants, des séances communes sont réalisées avec le club de Schaeferhoff Dabo.

En novembre, une nouvelle manifestation a vu le jour, la Soirée Beaujolais, où plus de 140 convives se sont retrouvés dans la salle communale. Cette manifestation sera reconduite l'année prochaine



Les choses sérieuses commencent à l'école...



chacun y met son grain de sel...



sur le parcours on y croise aussi des qui ne savent pas encore marcher



chansons française...



DJ prolifique...



Volkmusik, tout à fait populaire...



des jeux et de l'équilibre



la vie est belle



un petit coup de pression pour terminer?



café, gâteau et... et un air d'accordéon...

# 17<sup>e</sup> Marche Gourmande



4 août 2019

**Pour que la fête continue...**

La Marche Gourmande a connu pour sa 17<sup>ème</sup> édition, un grand succès ! c'est habituel diront certains, mais ce n'est jamais acquis ! C'est un exemple unique dans la région, on peut le dire, une bourgade d'un peu plus de 350 âmes, réussit à réunir plus de 100 bénévoles (certaines années plus de 120) pour planifier, organiser et gérer cet événement regroupant souvent plus de 1 000 convives. Tous ceux qui ont mis la main à la pâte savent de quoi il en retourne, la tâche à accomplir est énorme et chacun a son niveau contribue au bon déroulement de cette journée festive. La réussite du rendez-vous annuel s'appuie sur une réputation et un savoir-faire éprouvé maintenant depuis 17 ans.

Monsieur le maire, Jean-Jacques Reibel nous a indiqué, que bien que la Marche Gourmande ait été une réussite et qu'elle ait généré un bénéfice de 12 000 €, «cette aventure risque bel et bien de se terminer, faute de bénévoles motivés pour poursuivre».

Les premières années, nous avons pu équiper la salle Tivoli d'un lave-vaisselle professionnel (ça coûte un bras ou presque), et depuis, les efforts que consentent à faire les bénévoles se traduisent toujours par des achats utiles au bien commun. Et on insistera sur le «bien commun», car si nous relevons nos manches, de surcroît le dimanche, nous œuvrons tous ensemble dans un même sens, celui de la fraternité. Durant cette journée, nous tissons tous des liens affectifs et moraux avec nos congénères, nous sommes en contact direct avec la nature, l'ordre naturel qui intensifie notre vie intérieure, tout ça participe à développer notre spiritualité.

Nous pouvons dire que nous sommes une poche de résistance. En effet, tout éveil spirituel est de nature subversive et doit être éliminé par le système. Cet éveil peut amener certains individus à penser par eux-mêmes sans passer par le conditionnement social et le Capital n'aime pas ça ! Il préfère le chacun pour soi, l'individualisme, la domestication et le fractionnement de toute la société pour un contrôle total. Au nom du profit, la nature ne sera pas épargnée.

Cette marche est une chance pour ceux qui y participent, on se détourne, le temps d'un week-end, de tous les instruments de l'enfermement que met le capital sur la route de la vie.



Le jour J : chacun prépare son stand



L'heure H - 2h : s'activer, aller et venir, puis allumer le feu !



L'heure H + 1h : récupérer, nettoyer, ranger, souffler...





# 17<sup>e</sup> Marche Gourmande

4 Août 2019